



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CAPES

Question écrite n° 69580

Texte de la question

M. Jean Bardet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la tension qui règne au sein de l'académie de Versailles (en particulier) du fait du manque crucial de professeurs en sciences économiques et sociales. Cette discipline ne bénéficie que fort peu de l'augmentation des postes annoncée ces dernières années, alors que les effectifs des élèves en série économique et sociale augmentent et que ces professeurs sont aussi engagés dans les innovations de la réforme des lycées (éducation civique, juridique et sociale, travaux personnels encadrés). Le paradoxe réside dans le fait que les concours de recrutement sont parmi les plus sélectifs, surtout depuis 1999, que pour pallier les besoins réels, de nombreux vacataires ou contractuels sont recrutés (plus d'une centaine depuis le début de la présente année scolaire) avec tous les inconvénients de la précarité de l'emploi. Par exemple, en 2002, 65 postes sont prévus au CAPES et 30 à l'agrégation, ce qui suffira à peine à couvrir les départs en retraite et ne résoudra pas la question des embauches précaires. Il lui demande donc quelles mesures il pense prendre afin de revoir à la hausse, dans le cadre de ses promesses d'augmentation des postes, le recrutement de ces personnels.

Données clés

Auteur : [M. Jean Bardet](#)

Circonscription : Val-d'Oise (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69580

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 novembre 2001, page 6691